

## Enseignements primaire et secondaire

## Orientation et examens

**Calendrier 2020 du diplôme national du brevet, des baccalauréats, des certificats d'aptitude professionnelle, des brevets d'études professionnelles et du brevet de technicien : modification**

NOR : MENE2013438N

note de service du 2-6-2020

MENJ - DGESCO A/MPE

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au vice-recteur de la Polynésie française ; au directeur du Siec d'Ile-de-France

Le calendrier des épreuves de remplacement des examens cités en titre est modifié, en raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19. La présente note de service modifie les notes de service n°2019-164 du 15 novembre 2019, n°2019-181 du 12 décembre 2019 et n° 2020-035 du 4 février 2020 concernant le calendrier des épreuves de remplacement des baccalauréats et des certificats d'aptitude professionnelle. Les calendriers du diplôme national du brevet, des brevets d'études professionnelles et du brevet de technicien restent inchangés.

Les recteurs d'académie et vice-recteur, sur délégation de ces derniers, les inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale, sont responsables de l'organisation matérielle des examens cités en objet. Les chefs d'établissement concernés veilleront à ce que les cours et activités pédagogiques puissent se poursuivre en parallèle des épreuves dans les meilleures conditions matérielles, grâce à un aménagement de l'emploi du temps des classes qui tienne compte de la disponibilité effective des enseignants et des locaux.

**I. Baccalauréat**

Les dates ci-dessous concernent les académies de métropole et d'outre-mer, à l'exception de la Polynésie française pour le baccalauréat professionnel, et de la Nouvelle-Calédonie pour les trois baccalauréats.

Le vice-recteur de la Polynésie française arrête les calendriers des baccalauréats général et technologique et le transmet impérativement, pour information, à la direction générale de l'enseignement scolaire - mission du pilotage des examens.

**A. Épreuves de remplacement****1. Baccalauréats général et technologique**

Les épreuves écrites de remplacement sont fixées les **jeudi 3, vendredi 4, lundi 7, mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 septembre 2020** pour les baccalauréats général et technologique dans l'ordre et selon les horaires définis en annexes I, II, III, et IV.

Les épreuves écrites de français de première, passées par anticipation au titre de la session 2021, auront lieu le **jeudi 3 septembre 2020 de 14 heures à 18 heures**. (annexe V).

Les épreuves écrites de français de terminale, passées au titre de la session 2020 auront lieu le **jeudi 3 septembre 2020 de 14 heures à 18 heures**.

Les annexes VIII à XVII précisent les horaires pour les académies de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, de La Réunion et de Mayotte, qui composent sur les mêmes dates que la métropole.

Les recteurs d'académie fixeront le calendrier des épreuves orales et pratiques du premier groupe, ainsi que celui des épreuves du second groupe.

Les épreuves sont organisées dans les centres ouverts à l'étranger. Elles sont fixées pour les baccalauréats général et technologique les 3 et 4 septembre et du 7 au 10 septembre 2020.

Les enseignants chargés de la correction des épreuves de philosophie sont dispensés de toute surveillance d'autres épreuves écrites, dès la remise de leur lot de copies à corriger.

**2. Baccalauréat professionnel**

Les épreuves écrites de remplacement concernées se dérouleront **jeudi 3, vendredi 4, lundi 7, mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 septembre 2020**.

Les épreuves écrites du domaine général sont fixées respectivement :

- le **jeudi 3 septembre 2020** pour celles de français et celles d'arts appliqués et de cultures artistiques ;

- le **vendredi 4 septembre 2020** pour celles d'histoire-géographie et enseignement moral et civique et celles de prévention, santé et environnement ;

- le **lundi 7 septembre 2020** pour celles d'économie-droit et celles d'économie-gestion.

Le détail des horaires est défini en annexe VI.

Des calendriers spécifiques à chaque spécialité feront l'objet, comme chaque année, d'un courrier particulier de la direction générale de l'enseignement scolaire aux recteurs d'académie et vice-recteur concernés.

### B. Épreuves orales et pratiques de la session

Les recteurs d'académie et vice-recteur concernés arrêteront les dates des épreuves pratiques et orales.

Les épreuves du second groupe des baccalauréats général et technologique ainsi que l'épreuve de contrôle du baccalauréat professionnel se dérouleront dans l'ensemble des académies jusqu'au **vendredi 25 septembre 2020 inclus**. Les recteurs d'académie et vice-recteur concernés en arrêteront les dates en conséquence.

### C. Épreuves particulières

Les épreuves de longue durée du baccalauréat professionnel (d'une durée supérieure ou égale à 6 heures) pourront faire l'objet d'une interruption d'une demi-heure pour le déjeuner des candidats, pris sur place. La durée de l'épreuve concernée sera alors prolongée de trente minutes.

### D. Communication des résultats du premier groupe (baccalauréats général et technologique) et des épreuves obligatoires et facultatives (baccalauréat professionnel) de la session

Les recteurs d'académie veilleront à ce que la communication de ces résultats n'intervienne **qu'à compter du mardi 22 septembre 2020** pour les baccalauréats général, technologique et professionnel.

### E. Délivrance simultanée du baccalauréat et d'un diplôme étranger

#### 1. Abibac

L'épreuve spécifique d'histoire-géographie est fixée le **vendredi 4 septembre 2020** de 13 heures à 18 heures.

Les recteurs d'académie arrêteront la date de l'épreuve écrite spécifique de langue et littérature allemandes avec le ou les lycées concernés.

#### 2. Bachibac

Les épreuves écrites spécifiques sont fixées :

- le **lundi 7 septembre 2020** de 14 heures à 18 heures pour l'épreuve de langue et littérature espagnoles (heure de Paris) ;

- le **vendredi 4 septembre 2020** de 13 heures à 18 heures pour l'épreuve spécifique d'histoire-géographie (heure de Paris).

#### 3. Esabac

Les épreuves écrites spécifiques sont fixées :

- le **lundi 7 septembre 2020** de 14 heures à 18 heures pour l'épreuve de langue et littérature italiennes ;

- le **lundi 7 septembre 2020** de 14 heures à 18 heures pour l'épreuve de langue, culture et communication de la série STMG ;

- le **vendredi 4 septembre 2020** de 13 heures à 18 heures pour l'épreuve spécifique d'histoire-géographie.

### F. Option internationale du baccalauréat (séries générales)

1. OIB allemande, américaine, arabe, brésilienne, britannique, danoise, espagnole, franco-marocaine, italienne, japonaise, néerlandaise, norvégienne, polonaise, portugaise, russe et suédoise

L'épreuve écrite spécifique de **langue et littérature** de la section est fixée le **lundi 7 septembre 2020** de 14 heures à 18 heures (heure de Paris).

L'épreuve écrite spécifique d'**histoire-géographie** de la section est fixée le **vendredi 4 septembre 2020** de 14 heures à 18 heures (heure de Paris).

#### 2. OIB chinoise

L'épreuve spécifique de langue et littérature chinoise est fixée le **lundi 7 septembre 2020** de 14 heures à 18 heures (heure de Paris).

### G. Transfert des dossiers de candidats entre académies (baccalauréats général et technologique uniquement)

Pour les candidats qui auraient changé d'académie entre les épreuves de juin et de septembre, les recteurs d'académie et vice-recteur veilleront à prendre en compte ces situations particulières.

De même pour les candidats qui arriveraient d'un pays étranger, l'académie d'accueil prendra en compte ces candidats et se rapprochera des académies de rattachement concernées

## II. Certificats d'aptitude professionnelle

Les épreuves écrites d'enseignement général pour les académies de métropole et d'outre-mer ainsi que pour les

collectivités d'outre-mer, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie auront lieu, le **mardi 8 septembre 2020** pour les certificats d'aptitude professionnelle. Le détail des horaires est défini en annexe VII.

### III. Candidats présentant un handicap

La circulaire n° 2015-127 du 3 août 2015 relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire pour les candidats présentant un handicap dispose que l'organisation horaire des épreuves d'examen devra laisser aux candidats en situation de handicap une période de repos et de repas suffisante entre deux épreuves prévues dans la journée et que cette période ne doit pas en toute hypothèse être inférieure à une heure.

Les candidats handicapés qui seront installés dans une salle particulière pourront, s'ils le souhaitent, y déjeuner.

Les recteurs d'académie et vice-recteur concernés veilleront à ce que les chefs de centre appliquent systématiquement, pour les candidats qui auront obtenu un temps d'épreuves majoré, ce temps de pause. Les convocations adressées à tous les candidats inviteront ainsi ceux qui bénéficient d'un temps d'épreuves majoré à s'accorder, dès réception, avec les chefs de centre sur les horaires décalés avec lesquels ils composeront (plus tôt le matin et/ou plus tard l'après-midi).

La circulaire précitée prévoit que le décalage horaire peut aller jusqu'à une heure. Les chefs de centre confirmeront par écrit aux candidats concernés les horaires définitifs.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Édouard Geffray

#### Annexe 1

↳ Épreuves de remplacement 2020 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général

#### Annexe 2

↳ Épreuves de remplacement 2020 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique (ST2S, STMG, STHR)

#### Annexe 3

↳ Épreuves de remplacement 2020 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique (STL, STI2D, STD2A)

#### Annexe 4

↳ Épreuves de remplacement 2020 : calendrier des épreuves du baccalauréat technologique série technique de la musique et de la danse (TMD)

#### Annexe 5

↳ Épreuves anticipées écrites de remplacement des baccalauréats général et technologique 2020

#### Annexe 6

↳ Épreuves de remplacement 2020 : calendrier des épreuves écrites d'enseignement général du baccalauréat professionnel

#### Annexe 7

↳ Session de remplacement 2020 : calendrier des épreuves écrites d'enseignement général du CAP

#### Annexe 8

↳ Académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique - Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat

### **Annexe 9**

↳ Académies de La Réunion - Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat 2020

### **Annexe 10**

↳ Académies de Mayotte - Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat 2020

### **Annexe 11**

↳ Académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique - Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat technologique 2020 (ST2S, STMG, STHR)

### **Annexe 12**

↳ Académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique - Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat technologique 2020 (STL, STI2D, STD2A)

### **Annexe 13**

↳ Académie de La Réunion - Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat technologique 2020 (ST2S, STMG, STHR)

### **Annexe 14**

↳ Académie de La Réunion - Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat technologique 2020 (STL, STI2D, STD2A)

### **Annexe 15**

↳ Académie de Mayotte - Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat technologique 2020 (ST2S, STMG, STHR)

### **Annexe 16**

↳ Académie de Mayotte - Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat technologique 2020 (STL, STI2D, STD2A)

### **Annexe 17**

↳ Épreuves anticipées écrites de remplacement des baccalauréats général et technologique 2020

**Annexe 1 - Épreuves de remplacement 2020 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général**

Dates	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Jeu­di 3 sep­tembre	Philosophie 8 h – 12 h Français 14 h – 18 h	Philosophie 8 h – 12 h Français et littérature 14 h – 18 h	Philosophie 8 h – 12 h Français 14 h – 18 h
Ven­dredi 4 sep­tembre	Histoire - géographie 8 h – 12 h	Histoire - géographie 8 h – 12 h	Histoire - géographie 8 h – 11 h
Lun­di 7 sep­tembre	Sciences 8 h – 9 h 30 LV1 14 h – 17 h	Sciences 8 h – 9 h 30 LV1 14 h – 17 h	LV1 14 h – 17 h Physique - chimie 8 h – 11 h 30
Mar­di 8 sep­tembre	Sciences économiques et sociales 8 h – 12 h ou 13 h (spécialité économie approfondie ou sciences sociales et politiques)	Littérature 8 h – 10 h	
Mer­credi 9 sep­tembre	Mathématiques 8 h – 11 h LV2 étrangère 14 h – 16 h LV2 régionale 14 h – 16 h	Mathématiques 8 h – 11 h LV2 étrangère 14 h – 17 h LV2 régionale 14 h – 17 h	Mathématiques 8 h – 12 h LV2 étrangère 14 h – 16 h LV2 régionale 14 h – 16 h

Jeudi 10 septembre		<p>Arts (épreuve écrite) : 14 h – 17 h 30 Langues et cultures de l'Antiquité : Grec 14 h – 17 h Langues et cultures de l'Antiquité : Latin 14 h – 17 h</p>	<p>Sciences de la vie et de la Terre 14 h – 17 h 30 Écologie, agronomie et territoires 14 h – 17 h 30 Sciences de l'ingénieur 14 h – 18 h</p>
--------------------	--	--	---

**Annexe 2 - Épreuves de remplacement 2020 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique**

Dates	ST2S	STMG	STHR
Jeu 3 septembre	Philosophie 8 h – 12 h  Français 14 h – 18 h	Philosophie 8 h – 12 h  Français 14 h – 18 h	Philosophie 8 h – 12 h  Français 14 h – 18 h
Vend 4 septembre	Histoire – géographie 8 h – 10 h 30  Mathématiques 14 h – 16 h	Histoire – géographie 8 h – 10 h 30  Mathématiques 14 h – 17 h	Histoire – géographie 8 h – 10 h 30  Mathématiques 14 h – 16 h
Lun 7 septembre	LV1 14 h – 16 h	LV1 14 h – 16 h	LV1 14 h – 16 h
Mardi 8 septembre	Sciences physiques et chimiques 8 h – 10 h  Sciences et techniques sanitaires et sociales 14 h – 17 h	Épreuve de spécialité 14 h – 18 h	Économie et gestion hôtelière 14 h – 18 h 00
Mercredi 9 septembre	LV2 étrangère 14 h – 16 h LV2 régionale 14 h – 16 h	Management des organisations 8 h – 11 h  LV2 étrangère 14 h – 16 h LV2 régionale 14 h – 16 h	LV2 étrangère 14 h – 16 h LV2 régionale 14 h – 16 h
Jeu 10 septembre	Biologie et physiopathologie humaines 14 h – 17 h	Économie - droit 8 h – 11 h	

**Annexe 3 - Épreuves de remplacement 2020 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique**

Dates	STL		STI2D	STD2A
	Biotechnologies	Sciences physiques et chimiques en laboratoire		
Jeu­di 3 sep­tembre	Philosophie 8 h – 12 h	Philosophie 8 h – 12 h	Philosophie 8 h – 12 h	Philosophie 8 h – 12 h
	Français 14 h – 18 h	Français 14 h – 18 h	Français 14 h – 18 h	Français 14 h – 18 h
Ven­dredi 4 sep­tembre	Mathématiques 14 h – 18 h	Mathématiques 14 h – 18 h	Mathématiques 14 h – 18 h	Mathématiques 14 h – 17 h
Lun­di 7 sep­tembre	LV1 14 h – 16 h	LV1 14 h – 16 h	LV1 14 h – 16 h	LV1 14 h – 16 h
Mardi 8 sep­tembre	Chimie – biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 14 h – 18 h	Chimie – biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 14 h – 18 h	Enseignements technologiques transversaux 14h – 18h	Analyse méthodique en design et arts appliqués 14h – 18h
Mer­credi 9 sep­tembre	LV2 étrangère 14 h – 16 h LV2 régionale 14 h – 16 h	LV2 étrangère 14 h – 16 h LV2 régionale 14 h – 16 h	LV2 étrangère 14 h – 16 h LV2 régionale 14 h – 16 h	LV2 étrangère 14 h – 16 h LV2 régionale 14 h – 16 h
Jeu­di 10 sep­tembre	Physique – chimie 8 h – 11 h	Physique – chimie 8 h – 11 h	Physique – chimie 8 h – 11 h	Physique - chimie 8 h – 10 h



**Annexe 4 - Épreuves de remplacement 2020 : calendrier des épreuves du baccalauréat technologique série technique de la musique et de la danse (TMD)**

Dates	TMD
Épreuves du 1 <sup>er</sup> groupe	
Judi 3 septembre	Français 14 h – 18 h
Vendredi 4 septembre	Philosophie ou Mathématiques - sciences physiques 14 h – 18 h
Lundi 7 septembre	Histoire de la musique ou histoire de la danse 14 h – 18 h
Mardi 8 septembre	Épreuve technique 14 h – 18 h
Épreuves du 2 <sup>d</sup> groupe option instrument	
Dates arrêtées par les recteurs	Écriture musicale 14 h – 18 h  Commentaire d'écoute ou lecture à vue instrumentale ou vocale ou technique du son À partir de 15 h
Épreuves du 2 <sup>d</sup> groupe option danse	
Dates arrêtées par les recteurs	Composition chorégraphique Ou anatomie Ou danse et autres arts Ou improvisation À partir de 15h

**Annexe 5 - Épreuves anticipées écrites de remplacement des baccalauréats général et technologique 2020**

Date	Voie générale	Voie technologique
Jeudi 3 septembre	Français 14 h – 18 h	Français 14 h – 18 h



**Annexe 6 - Épreuves de remplacement 2020 : calendrier des épreuves écrites d'enseignement général du baccalauréat professionnel**

	Destinations						
	Métropole-Mayotte	La Réunion	Guadeloupe- Martinique	Guyane	St-Pierre-et- Miquelon	Polynésie française	
<b>Épreuves générales</b>							
<b>Français – U51</b>	Judi 3 septembre 9 h 30 – 12 h	Judi 3 septembre 10 h 30 – 13 h	Judi 3 septembre 12 h 30 – 15 h	Judi 3 septembre 13 h 30 – 16 h	Judi 3 septembre 14 h 30 – 17 h	Judi 3 septembre 7 h 30 – 10 h	
<b>Histoire-Géographie et enseignement moral et civique – U52</b>	Judi 3 septembre 14 h – 16 h	Judi 3 septembre 15 h – 17 h	Judi 3 septembre 15 h 30 – 17 h 30	Judi 3 septembre 16 h 30 – 18 h 30	Judi 3 septembre 17 h 30 – 19 h 30	Judi 3 septembre 10 h 30 – 12 h 30	
<b>Prévention, santé et environnement</b>	Vendredi 4 septembre 9 h 30 – 11 h 30	Vendredi 4 septembre 10 h 30 – 12 h 30	Vendredi 4 septembre 12 h 30 – 14 h 30	Vendredi 4 septembre 13 h 30 – 15 h 30	Vendredi 4 septembre 14 h 30 – 16 h 30	Vendredi 4 septembre 7 h 30 – 9 h 30	
<b>Economie-droit Economie-gestion</b>	Vendredi 4 septembre 14 h – 16 h 30 14 h – 16 h	Vendredi 4 septembre 15 h – 17 h 30 15 h – 17 h	Vendredi 4 septembre 15 h – 17 h 30 15 h – 17 h	Vendredi 4 septembre 16 h – 18 h 30 16 h – 18 h	Vendredi 4 septembre 17 h – 19 h 30 17 h – 19 h	Vendredi 4 septembre 10 h – 12 h 30 10 h – 12 h	
<b>Arts appliqués et cultures artistiques – U6</b>	Lundi 7 septembre 10 h – 11 h 30	Lundi 7 septembre 11 h – 12 h 30	Lundi 7 septembre 12 h 30 – 14 h	Lundi 7 septembre 13 h 30 – 15 h	Lundi 7 septembre 14 h 30 – 16 h	Lundi 7 septembre 7 h 30 – 9 h	
<b>Mathématiques Sciences physiques et chimiques</b>	<p>Epreuves pratiques et écrites sur support informatique  <u>Du lundi 14 au mercredi 16 septembre</u>  A partir de 8 h</p>						

**Annexe 7 - Session de remplacement 2020 : calendrier des épreuves écrites d'enseignement général du CAP**

	Destinations			
	Métropole - Réunion - Mayotte	Guadeloupe - Guyane - Martinique <sup>(1)</sup>	St-Pierre-et-Miquelon	Polynésie française
Épreuves générales				
<b>Français</b>	Mardi 8 septembre 10 h – 12 h	Mardi 8 septembre 14 h – 16 h	Mardi 8 septembre 15 h – 17 h	Mardi 8 septembre 8 h – 10 h
<b>Prévention, santé et environnement</b>	Mardi 8 septembre 14 h – 15 h	Mardi 8 septembre 8 h – 9 h	Mardi 8 septembre 9 h – 10 h	Mardi 8 septembre 13 h – 14 h
<b>Mathématiques et Sciences</b>	Mardi 8 septembre 16 h – 18 h	Mardi 8 septembre 10 h – 12 h	Mardi 8 septembre 11 h – 13 h	Mardi 8 septembre 15 h – 17 h
<b>Histoire-Géographie enseignement moral et civique (épreuve orale) / Langue vivante obligatoire (épreuve orale)</b>	À l'initiative des académies			

<sup>(1)</sup> Les horaires des épreuves sont ceux des Antilles.

Annexe 8 – Académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique – Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat 2020 <sup>(1)</sup>

Dates	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Jeudi 3 septembre	Philosophie 8 h – 12 h	Philosophie 8 h – 12 h	Philosophie 8 h – 12 h
	Français 14 h – 18 h	Français et littérature 14 h – 18 h	Français 14 h – 18 h
Vendredi 4 septembre	Histoire - géographie 8 h – 12 h	Histoire - géographie 8 h – 12 h	Histoire - géographie 8 h – 11 h
	LV1 8 h – 11 h	LV1 8 h – 11 h	LV1 8 h – 11 h
Lundi 7 septembre	Mathématiques 13 h 30 – 16 h 30	Mathématiques 13 h 30 – 16 h 30	
	Sciences économiques et sociales 8 h – 12 h ou 13 h (spécialité économie approfondie ou sciences sociales et politiques)	Littérature 8 h – 10 h	Physique-chimie 8 h – 11 h 30
Mardi 8 septembre			
Mercredi 9 septembre	LV2 étrangère 8 h – 10 h LV2 régionale 8 h – 10 h	LV2 étrangère 8 h – 11 h LV2 régionale 8 h – 11 h	LV2 étrangère 8 h – 10 h LV2 régionale 8 h – 10 h
	Sciences 14 h – 15 h 30	Sciences 14 h – 15 h 30	Mathématiques 13 h 30 – 17 h 30
Jeudi 10 septembre		Arts (épreuve écrite) : 8 h – 11 h 30 Langues et cultures de l'Antiquité : Grec 8 h – 11 h Langues et cultures de l'Antiquité : Latin 8 h – 11 h	Sciences de la vie et de la Terre 8 h – 11 h 30 Ecologie, agronomie et territoires 8 h – 11 h 30 Sciences de l'ingénieur 8 h – 12 h

<sup>(1)</sup> Les horaires des épreuves sont ceux des Antilles.

**Annexe 9 – Académies de La Réunion – Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat 2020**

Dates	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Jeudi 3 septembre	Philosophie 10 h – 14 h	Philosophie 10 h – 14 h	Philosophie 10 h – 14 h
Vendredi 4 septembre	Français 16 h – 20 h Histoire - géographie 10 h – 14 h	Français et littérature 16 h – 20 h Histoire - géographie 10 h – 14 h	Français 16 h – 20 h Histoire - géographie 10 h – 13 h
Lundi 7 septembre	Sciences 10 h – 11 h 30 LV1 16 h – 19 h	Sciences 10 h – 11 h 30 LV1 16 h – 19 h	LV1 16 h – 19 h Physique-chimie 10 h – 13 h 30
Mardi 8 septembre	Sciences économiques et sociales 10 h – 14 h ou 15 h (spécialité économie approfondie ou sciences sociales et politiques)	Littérature 10 h – 12 h	Mathématiques 10 h – 14 h
Mercredi 9 septembre	Mathématiques 10 h – 13 h LV2 étrangère 16 h – 18 h LV2 régionale 16 h – 18 h	Mathématiques 10 h – 13 h LV2 étrangère 16 h – 19 h LV2 régionale 16 h – 19 h	Mathématiques 10 h – 14 h LV2 étrangère 16 h – 18 h LV2 régionale 16 h – 18 h
Jeudi 10 septembre		Arts (épreuve écrite) : 16 h – 19 h 30 Langues et cultures de l'Antiquité : Grec 16 h – 19 h Langues et cultures de l'Antiquité : Latin 16 h – 19 h	Sciences de la vie et de la Terre 16 h – 19 h 30 Ecologie, agronomie et territoires 16 h – 19 h 30 Sciences de l'ingénieur 16 h – 20 h

**Annexe 10 – Académies de Mayotte – Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat 2020**

Dates	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Jeudi 3 septembre	Philosophie 9 h – 13 h  Français 15 h – 19 h	Philosophie 9 h – 13 h  Français et littérature 15 h – 19 h	Philosophie 9 h – 13 h  Français 15 h – 19 h
Vendredi 4 septembre	Histoire - géographie 9 h – 13 h	Histoire - géographie 9 h – 13 h	Histoire - géographie 9 h – 12 h
Lundi 7 septembre	Sciences 9 h – 10 h 30  LV1 15 h – 18 h	Sciences 9 h – 10 h 30  LV1 15 h – 18 h	LV1 15 h – 18 h
Mardi 8 septembre	Sciences économiques et sociales 9 h – 13 h ou 14 h (spécialité économie approfondie ou sciences sociales et politiques)	Littérature 9 h – 11 h	Physique-chimie 9 h – 12 h 30
Mercredi 9 septembre	Mathématiques 9 h – 12 h  LV2 étrangère 15 h – 17 h LV2 régionale 15 h – 17 h	Mathématiques 9 h – 12 h  LV2 étrangère 15 h – 18 h LV2 régionale 15 h – 18 h	Mathématiques 9 h – 13 h  LV2 étrangère 15 h – 17 h LV2 régionale 15 h – 17 h
Jeudi 10 septembre		Arts (épreuve écrite) : 15 h – 18 h 30 Langues et cultures de l'Antiquité : Grec 15 h – 18 h Langues et cultures de l'Antiquité : Latin 15 h – 18 h	Sciences de la vie et de la Terre 15 h – 18 h 30 Ecologie, agronomie et territoires 15 h – 18 h 30 Sciences de l'ingénieur 15 h – 19 h



**Annexe 11 – Académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique – Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat technologique 2020 <sup>(1)</sup>**

Dates	ST2S	STMG	STHR
Jeu <span>di</span> 3 septembre	Philosophie 8 h – 12 h	Philosophie 8 h – 12 h	Philosophie 8 h – 12 h
Vend <span>redi</span> 4 septembre	Français 14 h – 18 h Mathématiques 8 h – 10 h	Français 14 h – 18 h Mathématiques 8 h – 11 h	Français 14 h – 18 h Mathématiques 8 h – 10 h
Lun <span>di</span> 7 septembre	Histoire – géographie 13 h 30 – 16 h LV1 8 h – 10 h	Histoire – géographie 13 h 30 – 16 h LV1 8 h – 10 h	Histoire – géographie 13 h 30 – 16 h LV1 8 h – 10 h
M <span>ardi</span> 8 septembre	Sciences et techniques sanitaires et sociales 8 h – 11 h  Sciences physiques et chimiques 14 h – 16 h	Épreuve de spécialité 8 h – 12 h	Economie et gestion hôtelière 8 h – 12 h 00
Mer <span>credi</span> 9 septembre	LV2 étrangère 8 h – 10 h LV2 régionale 8 h – 10 h	LV2 étrangère 8 h – 10 h LV2 régionale 8 h – 10 h Management des organisations 14 h – 17 h	LV2 étrangère 8 h – 10 h LV2 régionale 8 h – 10 h
Jeu <span>di</span> 10 septembre	Biologie et physiopathologie humaines 8 h – 11 h	Economie - droit 8 h – 11 h	

(1) Les horaires des épreuves sont ceux des Antilles

**Annexe 12 – Académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique – Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat technologique 2020 <sup>(1)</sup>**

Dates	STL (Biotechnologies)	STL (Sciences physiques et chimiques en laboratoire)	ST12D	ST2A
Jeu­di 3 sep­tembre	Philosophie 8 h – 12 h  Français 14 h – 18 h Mathématiques 8 h – 12 h	Philosophie 8 h – 12 h  Français 14 h – 18 h Mathématiques 8 h – 12 h	Philosophie 8 h – 12 h  Français 14 h – 18 h Mathématiques 8 h – 12 h	Philosophie 8 h – 12 h  Français 14 h – 18 h Mathématiques 8 h – 11 h
Ven­dredi 4 sep­tembre				
Lun­di 7 sep­tembre	LV1 8 h – 10 h	LV1 8 h – 10 h	LV1 8 h – 10 h	LV1 8 h – 10 h
Mar­di 8 sep­tembre	Chimie – biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 8 h – 12 h	Chimie – biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 8 h – 12 h	Enseignements technologiques transversaux 8 h – 12 h	Analyse méthodique en design et arts appliqués 8 h – 12 h
Mer­credi 9 sep­tembre	LV2 étrangère 8 h – 10 h LV2 régionale 8 h – 10 h  Physique–chimie 8 h – 11 h	LV2 étrangère 8 h – 10 h LV2 régionale 8 h – 10 h  Physique–chimie 8 h – 11 h	LV2 étrangère 8 h – 10 h LV2 régionale 8 h – 10 h  Physique–chimie 8 h – 11 h	LV2 étrangère 8 h – 10 h LV2 régionale 8 h – 10 h  Physique–chimie 8 h – 10 h
Jeu­di 10 sep­tembre				

(1) Les horaires des épreuves sont ceux des Antilles

**Annexe 13 – Académie de La Réunion – Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat technologique 2020**

Dates	ST2S	STMG	STHR
Judi 3 septembre	Philosophie 10 h – 14 h Français 16 h – 20 h	Philosophie 10 h – 14 h Français 16 h – 20 h	Philosophie 10 h – 14 h Français 16 h – 20 h
Vendredi 4 septembre	Histoire – géographie 10 h – 12 h 30 Mathématiques 16 h – 18 h	Histoire – géographie 10 h – 12 h 30 Mathématiques 16 h – 19 h	Histoire – géographie 10 h – 12 h 30 Mathématiques 16 h – 18 h
Lundi 7 septembre	LV1 16 h – 18 h Sciences physiques et chimiques 10 h – 12 h	LV1 16 h – 18 h	LV1 16 h – 18 h
Mardi 8 septembre	Sciences et techniques sanitaires et sociales 16 h – 19 h	Epreuve de spécialité 16 h – 20 h Management des organisations 10 h – 13 h	Economie et gestion hôtelière 16 h – 20 h 00
Mercredi 9 septembre	LV2 étrangère 16 h – 18 h LV2 régionale 16 h – 18 h	LV2 étrangère 16 h – 18 h LV2 régionale 16 h – 18 h	LV2 étrangère 16 h – 18 h LV2 régionale 16 h – 18 h
Judi 10 septembre	Biologie et physiopathologie humaines 16 h – 19 h	Economie - droit 10 h – 13 h	

Annexe 14 – Académies de La Réunion – Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat technologique 2020

Dates	STL (Biotechnologies)	STL (Sciences physiques et chimiques en laboratoire)	ST12D	ST22A
Jeu­di 3 sep­tembre	Philosophie 10 h – 14 h  Français 16 h – 20 h	Philosophie 10 h – 14 h  Français 16 h – 20 h	Philosophie 10 h – 14 h  Français 16 h – 20 h	Philosophie 10 h – 14 h  Français 16 h – 20 h
Ven­dredi 4 sep­tembre	Mathématiques 16 h – 20 h	Mathématiques 16 h – 20 h	Mathématiques 16 h – 20 h	Mathématiques 16 h – 19 h
Lun­di 7 sep­tembre	LV1 16 h – 18 h	LV1 16 h – 18 h	LV1 16 h – 18 h	LV1 16 h – 18 h
Mar­di 8 sep­tembre	Chimie – biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 16 h – 20 h	Chimie – biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 16 h – 20 h	Enseignements technologiques transversaux 16 h – 20 h	Analyse méthodique en design et arts appliqués 16 h – 20 h
Mer­credi 9 sep­tembre	LV2 étrangère 16 h – 18 h LV2 régionale 16 h – 18 h Physique–chimie 10 h – 13 h	LV2 étrangère 16 h – 18 h LV2 régionale 16 h – 18 h Physique–chimie 10 h – 13 h	LV2 étrangère 16 h – 18 h LV2 régionale 16 h – 18 h Physique–chimie 10 h – 13 h	LV2 étrangère 16 h – 18 h LV2 régionale 16 h – 18 h Physique–chimie 10 h – 12 h
Jeu­di 10 sep­tembre				

**Annexe 15 – Académie de Mayotte – Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat technologique 2020**

Dates	ST2S	STMG	STHR
Jeu	Phi	Phi	Phi
di 3	lo	lo	lo
sep	s	s	s
tembre	9 h – 13 h	9 h – 13 h	9 h – 13 h
	Français	Français	Français
	15 h – 19 h	15 h – 19 h	15 h – 19 h
	Histoire – géographie	Histoire – géographie	Histoire – géographie
	9 h – 11 h 30	9 h – 11 h 30	9 h – 11 h 30
	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques
	15 h – 17 h	15 h – 18 h	15 h – 17 h
Lundi 7 septembre	LV1	LV1	LV1
	15 h – 17 h	15 h – 17 h	15 h – 17 h
Mardi 8 septembre	Sciences physiques et chimiques	Epreuve de spécialité	Economie et gestion hôtelière
	9 h – 11 h	15 h – 19 h	15 h – 19 h 00
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	Management des organisations	
	15 h – 18 h	9 h – 12 h	
Mercredi 9 septembre			
	LV2 étrangère 15 h – 17 h	LV2 étrangère 15 h – 17 h	LV2 étrangère 15 h – 17 h
	LV2 régionale 15 h – 17 h	LV2 régionale 15 h – 17 h	LV2 régionale 15 h – 17 h
	Biologie et physiopathologie humaines	Economie - droit	
	15 h – 18 h	9 h – 12 h	
Jeu			
di 10			
sep			
tembre			

**Annexe 16 – Académie de Mayotte – Épreuves écrites de remplacement du baccalauréat technologique 2020**

Dates	STL (Biotechnologies)	STL (Sciences physiques et chimiques en laboratoire)	ST12D	STD2A
Jeu­di 3 sep­tembre	Philosophie 9 h – 13 h  Français 15 h – 19 h	Philosophie 9 h – 13 h  Français 15 h – 19 h	Philosophie 9 h – 13 h  Français 15 h – 19 h	Philosophie 9 h – 13 h  Français 15 h – 19 h
Ven­dredi 4 sep­tembre	Mathématiques 15 h – 19 h	Mathématiques 15 h – 19 h	Mathématiques 15 h – 19 h	Mathématiques 15 h – 18 h
Lun­di 7 sep­tembre	LV1 15 h – 17 h	LV1 15 h – 17 h	LV1 15 h – 17 h	LV1 15 h – 17 h
Mardi 8 sep­tembre	Chimie – biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 15 h – 19 h	Chimie – biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 15 h – 19 h	Enseignements technologiques transversaux 15 h – 19 h	Analyse méthodique en design et arts appliqués 15 h – 19 h
Mer­credi 9 sep­tembre	LV2 étrangère 15 h – 17 h LV2 régionale 15 h – 17 h Physique–chimie 9 h – 12 h	LV2 étrangère 15 h – 17 h LV2 régionale 15 h – 17 h Physique–chimie 9 h – 12 h	LV2 étrangère 15 h – 17 h LV2 régionale 15 h – 17 h Physique–chimie 9 h – 12 h	LV2 étrangère 15 h – 17 h LV2 régionale 15 h – 17 h Physique–chimie 9 h – 11 h
Jeu­di 10 sep­tembre				

Annexe 17 – Épreuves anticipées écrites de remplacement des baccalauréats général et technologique 2020

Date	Voie générale	Voie technologique
Jeu­di 3 sep­tembre		
Guadeloupe, Guyane, Martinique <sup>(1)</sup>	Français 14 h – 18 h	Français 14 h – 18 h
Saint-Pierre-et-Miquelon <sup>(1)</sup>	Français 14 h – 18 h	Français 14 h – 18 h
La Réunion	Français 16 h – 20 h	Français 16 h – 20 h
Mayotte	Français 15 h – 19 h	Français 15 h – 19 h

(1) Les horaires des épreuves sont ceux des Antilles.